

plus qu'à distribuer les palmes aux braves d'entre les braves. Cette distribution solennelle eut lieu le soir dans la grande salle sous la présidence de Mgr Poiré, de M. Antoine Gauvreau, curé de N.-D. de Lévis et de plusieurs autres membres du clergé.

Le *Palmares* a été lu par MM. Joseph Gignac et Georges Michaud. L'espace nous manque pour donner la liste complète des élèves qui se sont distingués. On nous pardonnera de ne mentionner que les principaux.

Médaille Lord Derby, méritée par M. Joseph Pageau.

Bourse donnée à l'élève qui a obtenu le plus de succès en philosophie méritée par M. J. Pageau. Prix Poiré, prix de \$20, mérité par M. J. Gignac. Prix Painchaud, prix de \$20 ; et prix Dufour et Demers, prix de \$12, mérités par M. F. Blanchet. Prix de bonne conduite et d'application, accompagné d'une bourse de \$10, mérité par M. Alfred Boulet.

**COURS CLASSIQUE.**—Prix d'excellence.—MM. J. Pageau, J. Gignac, F. Blanchet, E. Bélanger, F. Miville, G. Pelletier, Alf. Pelletier, J. Langlais et H. Fillion.

**COURS COMMERCIAL.**—MM. A. Demers, E. Dupont, R. Langlais, E. Bolduc, H. Rousseau, S. Fournier, C. Painchaud, P. Massé, F. Chenard, M. Saindon, G. Beaulieu, C. Beaulieu. Prix de bonne conduite et d'application avec une bourse de \$10, mérité par Romulus Cloutier.

Pendant la soirée, l'Union Musicale a joué les plus beaux morceaux de son répertoire, et le chœur académique a fait entendre ses chants joyeux. Nous avons fort goûté le petit drame "l'Inspecteur", joué par les élèves du cours commercial. Certes, MM. John Leboutillier, Albert Demers, Emile Dupont et Hervé Rousseau, encore novices, font preuve d'un talent déjà remarquable. Et si nous attendons le "nombre des années", nous augurons beaucoup pour ces jeunes acteurs.

Le discours d'adieu des finissants vint couronner cette brillante soirée qui laisse au cœur de l'écolier les plus suaves souvenirs. Les finissants de cette année sont une nouvelle fleur ajoutée à la couronne qui brille sur le front de l'*alma mater*. Sur sept élèves, six consacrent leur vie au service du Seigneur, sous la livrée sainte du sacerdoce, le septième ira se joindre à la phalange nombreuse de ceux qui luttent pour la bonne cause sur la mer mouvementée du monde, combattre avec eux les vaillants combats et être toujours, selon la belle expression de Constance, le prêtre du dehors.

Puis le chant du Te Deum a retenti une dernière

fois dans la chapelle. Et le lendemain, après la messe de communauté dite au monument Painchaud par M. Gauvreau, la gentille écolière prit son envolée vers le foyer paternel. Bonnes vacances !

*Le prix du Prince de Galles.*—Dimanche dernier les professeurs des différents collèges affiliés à l'Université Laval se sont réunis pour corriger les travaux des candidats qui, dans les différents collèges de la province, ont concouru pour le prix du Prince de Galles.

Il est peut-être bon de rappeler que ce prix a été fondé lors de la visite du Prince de Galles au Canada en 1860. Son Altesse Royale fit alors don à l'Université d'une somme de \$800 dont les intérêts servent à former deux bourses de \$24 chacune que l'on décerne à celui qui sort victorieux d'un concours organisé comme suit :

Dans chaque collège affilié, les élèves qui ont atteint les points 475 aux examens préliminaires du baccalauréat, concourent une seconde fois. C'est au seul concurrent heureux qui rapporte finalement la victoire sur tous les confrères des dix-sept autres collèges de la province, qu'est décerné ce fameux prix du prince de Galles, dont la perspective éloignée et incertaine fait rêver pendant plus d'une année les plus beaux talents de notre jeunesse écolière.

Nous avons appris que M. Lapointe, du collège de Rimouski, avait remporté le prix pour la classe de rhétorique et M. J. Pageau, du collège de Sainte-Anne de la Pocatière, le prix pour la classe de philosophie. Nos plus sincères félicitations.

*Le Canada à l'Exposition de Chicago.*—Les nouvelles que nous recevons de l'exposition de Chicago sont excellentes pour le Canada. Pour le fromage et le beurre, la province de Québec occupe un rang distingué.

Les juges nommés par le comité de l'exposition pour décerner les récompenses aux produits de la laiterie sont MM. John H. Hodgson, de New-York et A. F. McLaren, de Windsor, Ont. Tous deux sont bien connus pour leur haute réputation comme juges sur le continent.

Ils ont décidé que tous les fromages ayant réuni au moins 90 points sur le nombre total de 100, recevraient une médaille et un diplôme.

Les 100 points sont divisés comme suit : goût, 45 ensemble, 30 ; couleur, 15 ; fini, 10. Le nombre total d'échantillons exposés est de 667. Sur ce nombre, le Canada en a exposé 162 venant de 110 fromageries différentes.